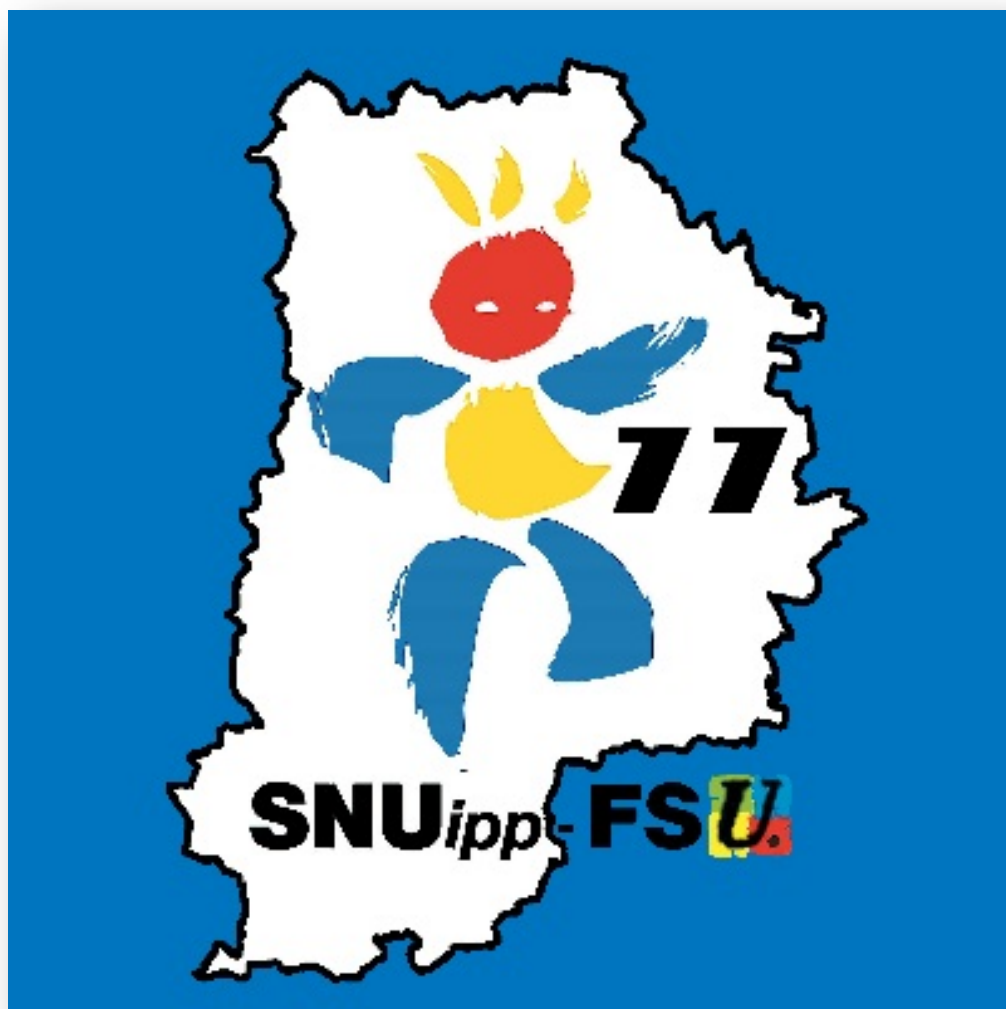


Le remplacement en Seine-et-Marne



Sommaire

Quelques chiffres	p.2
Du côté des élèves	p.2
Du côté des professeurs des écoles remplaçants	p.2
Quelques chiffres	p.2
Des créations insuffisantes	p.3
L'organisation du remplacement en Seine-et-Marne	p.4
Les types de postes	p.4
Les chiffres	p.6

La **passion**
du métier
ne suffit pas

Il nous faut
du temps
et **des**
moyens.

l'école pour tous,
une vraie **valeur.**



Quelques chiffres

Du côté des élèves

A la rentrée 2017, il était prévu **157 465 élèves dans notre département, soit 259 élèves de plus qu'à la rentrée 2016.**

SEINE-ET-MARNE				
	Constat 2016-2017	Variation constatée	Prévisions 2016-2017	Variation prévue
Maternelle	58 832	- 39	Pas d'informations	
Elémentaire	97 561	+ 1 000		
ASH	813	+ 41		
Total	157 206	-249	157 465	+ 259

Source : MENESR - DEPP : enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire 2016-2017

Du côté des professeurs des écoles remplaçants

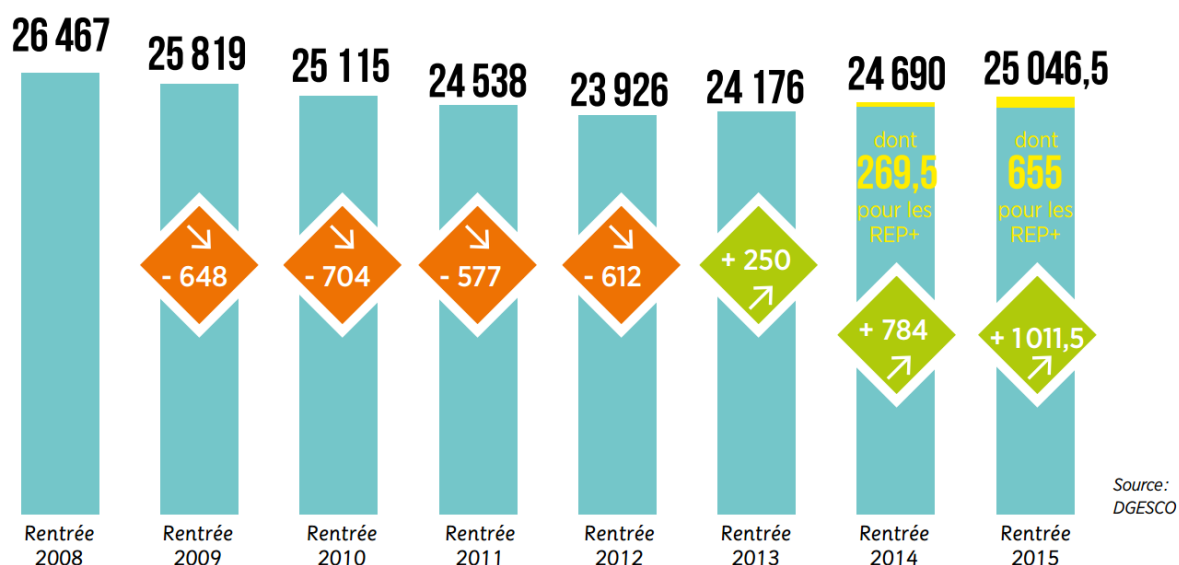
Quelques chiffres

8 076 professeurs des écoles enseignent en Seine-et-Marne. Parmi ces derniers, on dénombre 822 remplaçants, soit un **potentiel remplacement représentant 10,19 % de la population enseignante.**

Si ce potentiel de remplacement est supérieur à la moyenne nationale (8,03 %), il faut toutefois se rappeler que **la population enseignante seine-et-marnaise est plus féminisée et plus jeune** que la population enseignante nationale **et donc plus à même d'être concernée par des congés maternités, par des gardes d'enfants malades, etc.**

Des créations insuffisantes...

Au niveau national



Depuis 2013, les créations de postes dédiés au remplacement des enseignants en arrêt maladie n'ont toujours pas permis de reconstituer le « vivier » existant en 2008. Alors que la situation est très difficile dans de nombreux départements, le ministère communique sur la création de 2 172 postes depuis 2013. **En réalité, le compte n'y est toujours pas et il manque encore 1 420 postes en France pour revenir à la situation de 2008 !**

Au niveau départemental

En Seine-et-Marne, compte tenu de la spécificité de notre département, tant au niveau de la composition de la population enseignante que de la géographie, **le SNUipp-FSU 77 revendique dans son plan de rattrapage que le potentiel enseignant passe à 10 % de remplaçants dédiés uniquement au remplacement des congés maladies et maternités**

Les remplaçants dédiés à la formation continue doivent être conservés et comptés « à part ».

Aujourd'hui, ce potentiel remplaçant est de 10 %, mais comprend des remplaçants n'intervenant normalement pas sur les congés maladies et maternités.

L'organisation du remplacement en Seine-et-Marne

Les types de postes

Brigade départementale (BD) :

Les collègues BD effectuent des remplacements sur la totalité du département. Ils sont gérés par l'administration de façon centralisée au niveau de l'Inspection académique à Melun. A l'heure actuelle, sur le papier, **9 personnels administratifs gèrent 717 BD, soit un pôle de 80 BD pour chacun...**

Notre avis : cette hypercentralisation a généré de nombreux problèmes tels des arrivées plus tardives des remplaçants dans les écoles, des problèmes dans la gestion de ces derniers (plusieurs BD envoyés sur une même école, une mauvaise connaissance des spécificités et des besoins).

Zone d'intervention limitée (ZIL) :

Le poste de ZIL est implanté dans une circonscription. Il en existe 26 dans le département. Les intéressés effectuent plutôt des remplacements sur des congés courts dans la circonscription. Des circonstances exceptionnelles liées à l'intérêt du service peuvent les amener à intervenir ponctuellement dans des circonscriptions proches ou sur des congés longs dans leur circonscription.

Notre avis : les ZIL ne sont plus que 4 ou 5 par circonscription, gérés par le secrétariat de circonscription. Précédemment ce secrétariat, connaissant parfaitement les besoins des écoles, gérait une douzaine de ZIL.

BD ASH :

Les enseignants affectés sur ces postes ont pour vocation de remplacer les enseignants affectés sur des postes classes dans l'ASH (enseignement spécialisé) et dans des services de soin.

Notre avis : ces postes spécifiques sont nécessaires car enseigner dans le spécialisé nécessite des gestes professionnels spécifiques. Malheureusement à l'heure actuelle, ces postes sont imposés aux plus jeunes enseignants, sans formation spécifique.

BD formation ASH :

Les enseignants affectés sur ces postes ont pour vocation de remplacer les candidats retenus pour la formation au CAPPEI¹ affectés sur des postes classes et dans des services de soin. Ils seront chargés d'assurer le remplacement des stagiaires lors de leurs regroupements et d'effectuer tous types de remplacements dans l'ASH.

Notre avis : ces postes sont nécessaires pour la formation des candidats au CAPEI, certification permettant la spécialisation des enseignants (handicap, grande difficulté scolaire, etc.). En dehors de ce temps (pour moitié) ils assurent des remplacements maladies et maternités.

BD formation continue :

Les enseignants affectés sur ces postes sont appelés à assurer le remplacement, sur tout type de poste en fonction des besoins du service (stages de formation continue).

Notre avis : ces postes permettent le retour de la formation continue dans notre département, ce qui est une bonne chose. Ils n'ont pas vocation à remplacer les enseignants malades ou en congé maternité.

BD REP + :

Les enseignants affectés sur ces postes ont pour vocation d'effectuer en priorité des remplacements dans les écoles du dispositif REP +.

Notre avis : la majorité des BD REP + interviennent dans le cadre du dispositif d'allègement de service des enseignants qui exercent en REP +. Au final cela représente presque la moitié de leur temps de service, le reste du temps permettant donc des remplacements de congés maladies.

¹ Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

Les chiffres

Libellés des postes	Nombres de postes
ZIL	105
BD	549
BD ASH	26
BD Formation ASH	24
BD Formation continue	64
BD REP +	42
Autres	12
TOTAL	822

Postes de remplaçants existant suite à la carte scolaire de mars 2017

Dès le 1^{er} septembre 2017, 126 BD ont été placés sur des postes qui étaient vacants lors de la prérentrée². Ils sont donc indisponibles pour le restant de l'année !

² Chiffres communiqués par l'administration lors de la CAPD du 29 septembre 2017.

Il reste donc comme potentiel remplacement pour des congés maladies, maternités :

Libellés des postes	Nombres de postes
ZIL	105
BD	$549 - 126 = 423$
BD ASH	26
BD Formation ASH	$24 : 2 = 12$ ³
BD REP +	$42 : 2 = 11$ ⁴
TOTAL	577

577 remplaçants pour 8 076 enseignants soit un potentiel de remplacement de 7,14 % avant même l'arrivée des différentes épidémies !

³ Les 24 BD Formation ASH ne peuvent remplacer des congés maladies que sur la moitié de leur temps.

⁴ Les 42 BD REP + ne peuvent remplacer des congés maladies que sur la moitié de leur temps.

La **passion**
du métier
ne suffit pas

Il nous faut
du temps
et **des moyens.**

l'école pour tous,
*une vraie **valeur.***

